



21170

Département de la Côte d'Or

Nombre de membres au CM : 13

En exercice : 13

Qui ont délibéré : 13

Date de la convocation :

02/05/2025

Date d'affichage :

02/05/2025

Créé en préfecture le 03/05/2025
Déposé en préfecture le 05/05/2025
Publié le 05/05/2025

**REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE SAINT-USAGE**

Séance du 15 mai 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le 15 mai à 20 heures, le Conseil Municipal de cette commune, convoqué en réunion ordinaire, s'est réuni en nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Madame Valérie HOSTALIER, Maire

Présents : Mesdames HOSTALIER Valérie, LABELLE Aurélie, CONSTANTIN Martine, Messieurs IMBERT Alain, BOULAHYA Rachid, CAKIR Suayib, GANEE Roger, MATHELIN Jean, POILLOT Jérémy,

Procuration : Madame MARTZLOFF Laetitia donne procuration Madame LABELLE Aurélie, Madame IMBERT Stéphanie donne procuration à Madame HOSTALIER Valérie, Monsieur ERTUGRUL Ali donne procuration à Monsieur MATHELIN Jean, Monsieur GANEE Jean-François donne procuration à Monsieur IMBERT Alain

Absent(s)-excusé(s) :

Absent(s) non-excuse(s) :

Secrétaire de séance : Monsieur POILLOT Jérémy

Objet de la délibération : N° 2025-031 - Attribution des subventions aux Associations pour l'année 2025

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.1611-4, L.2121-29, L.2311-7 ;

Vu la loi 2000-321 du 12 avril 2000 relative au droit des citoyens dans leurs relations avec les administrations, et notamment ses articles 9-1 et suivants ;

Vu la loi du 1er juillet 1901 relative au contrat d'association ;

Vu le budget de la collectivité voté le 20 mars 2025 ;

Considérant que la Mairie de Saint-Usage apporte un soutien financier en direction des associations sportives, culturelles, d'utilité publique ;

Considérant que les dossiers de subventions ont été étudiés par la Commission Fêtes et Cérémonies du 30 avril 2025 ;

Considérant que les subventions suivantes sont proposées au vote ;

NOM DE L'ASSOCIATION	PROPOSITIONS 2025
AMICALE DES DONNEURS DE SANG	100
AMICALE SAPEURS POMPIERS SAINT-JEAN-DE-LOSNE (sous réserve d'un dossier complet)	100
AQUA	50

ASSOCIATION BIEF	50
ASSOCIATION DES AMIS DES ECOLES MATERNELLE (AAEM)	50
ASSOCIATION ORGANISATION DU SALON FLUVIAL	Refus de la commission
ASUJL FOOTBALL	725
ASVBD GYM	150
ASVBD JUDO	300
ASVBD JOGGING	150
ASVBD KAYAK	100
BATTERIE FANFARE BELLE DEFENSE	400
CULTURE ET BIBLIOTHEQUE POUR TOUS	100
CLUB CYCLO	200
COMITE DES FETES	400
COMANCHEROS	100

TOTAL	5 510	Envoyé en préfecture le 14/05/2025 Reçu en préfecture le 16/05/2025 Publié le ID : 021-212105779-20250515-2025031_OE
--------------	--------------	---

Le Conseil Municipal décide à la majorité

Article 1 : D'accorder les subventions suivantes aux associations telles qu'individualisées dans le tableau ci-dessus ;

Article 2 : D'autoriser Madame le Maire à verser les sommes suivantes sur présentation d'un dossier complet par l'association ;

Article 3 : Les dépenses seront mandatées à l'article 65748 de la section de fonctionnement.

Nombre de voix pour	11	Abstentions	0
Nombre de voix contre	2	Ne prend pas part au vote	0

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits

Le Maire



Valérie HOSTALIER